[Nous observons que le sempiternel « bon état » (sous-entendu « *le bon état de la qualité des masses d'eau* » n'est plus du tout celui qui était présenté : *«tous les millions d'euros dépensés permettront d'atteindre le « **bon état 2015** ».* C'était, pour les autorités en charge de l'eau et les écologistes, une certitude incontestable.

Echec total. Les euros jetés dans les rivières n'ont pas amélioré la qualité de l'eau ! Des millions d'euros pour détruire le patrimoine avec désinvolture, sans effet favorable significatif… alors qu'il semblerait que l'Etat cherche à faire des économies ? Si ce n'est pas de l'arrogance, cela y ressemble. Les français ne supportent plus ces incohérences !]

Gartempe : de coûteux chantiers contestés

Si l'arrachage de la jussie ne fait pas débat, les travaux envisagés sur des barrages suscitent une forte opposition.

L'agence de l'eau accorde 2,6 millions d'euros pour restaurer la Gartempe, dont une partie destinée aux travaux très contestés sur d'anciens barrages.

Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Gartempe (SIAG) pourra reprendre, après huit ans d'arrêt, les grands travaux sur les 200 km de rivières (affluents compris) dont il a la charge, après la signature d'un contrat lui apportant **4,6 M€ d'ici 2018**.
L'agence de l'eau Loire-Bretagne (1) en apportera à elle seule 2,6 millions, avec*« d'autres partenaires financiers comme le département, la région, l'Europe et les communautés des communes ».* Depuis la fin du dernier contrat en 2006, le SIAG ne réalisait plus que des travaux d'urgence et d'entretien courant.

« Il ne s'agit pas de supprimer tous les seuils «

Dictés par l'objectif de retour au bon état écologique, ces chantiers à venir touchent à la restauration des berges (aux Ilettes à Montmorillon notamment) et du lit de la

Gartempe, des zones humides, à la lutte contre les espèces indésirables (jussie) et à la suppression des embâcles qui contribuent aux inondations. *« Toutes ces actions seront menées avec enthousiasme »,* assure le président du SIAG, Jean Blanchard (2), avant d'en venir au sujet qui fâche : 2 millions d'euros sont en effet destinés dans le contrat à l'aménagement d'ouvrages hydrauliques, d'anciens barrages et seuils de moulins qui se retrouvent dans le collimateur de l'administration, accusés de perturber la descente des sédiments et la remontée des poissons.

Ce diagnostic est mauvais selon Jean Blanchard, qui estime que ces travaux seraient*« une erreur au plan patrimonial et environnemental, sans aucune certitude de résultat sur le plan écologique »*. Pire : *« Ils assécheraient des zones humides qu'on nous oblige par ailleurs à protéger. En cette période de crise, il s'agit d'une dépense disproportionnée d'argent public. »*

*« Il faut des objectifs ambitieux sur la qualité de l'eau mais réalistes au plan financier »*appuie Yves Bouloux, président de la communauté de communes du Montmorillonnais.

Un sursis a d'ailleurs été obtenu, par le biais d'un test de deux ans, pendant lesquels les propriétaires de barrages s'engagent à ouvrir les vannes (3). On verra si cela suffit à rétablir *« la continuité écologique »* exigée. *« De toute façon, je ne me laisserai pas faire »* prévient Geneviève Passebon, propriétaire à Saulgé d'un des seuils concernés, présidente de l'association des propriétaires de moulins de la Gartempe.

« La gestion des vannages est une voie importante pour guider les choix, estime Olivier Raynard, directeur de la délégation Poitou-Limousin de l'agence de l'eau, plaidant pour *du bon sens dans la gestion des ouvrages et le devenir d'un certain nombre d'entre eux, dans un contexte serein. Il ne s'agit pas de supprimer tous les seuils mais d'en aménager certains, intelligemment, si le vannage n'est pas suffisant. On acceptera de faire moins cher si c'est possible ».*

Sébastien Kerouanton NR du 26/11/2014

(1) Financée par un prélèvement sur nos factures d'eau.

(2) Adjoint au maire de Montmorillon, il a succédé cette année au SIAG à Ernest Colin.

(3) Notre article du 24 octobre.